



Ville de Gonfaron

BP
2022

Note de
présentation
brève et
synthétique du
budget primitif
2022-
CCAS DE
GONFARON- 2022

Conseil d'administration du



Sommaire

I.	Les recettes du budget du CCAS de Gonfaron.....	3
	Evolution des recettes de fonctionnement du CCAS.....	3
II.	Les dépenses du budget du CCAS de Gonfaron	4
	Evolution des dépenses de fonctionnement du CCAS.....	5
III.	Le budget 2022 du CCAS.....	6
	Les recettes de fonctionnement.....	6
	Les dépenses de fonctionnement.....	6
	Informations diverses	7

I. Les recettes du budget du CCAS de Gonfaron

Les recettes du budget du CCAS sont constituées par trois ressources :

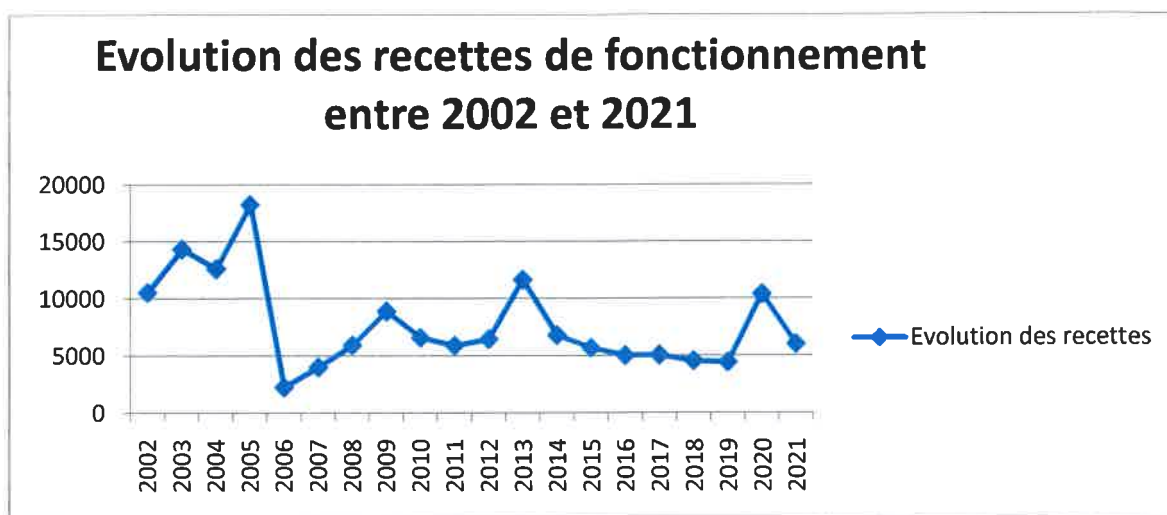
- Les produits de services et du domaine, constitués par les redevances de concession ou de case de columbarium. Cette recette est inscrite au chapitre 70,
- La subvention du Conseil Département, au titre des dossiers qui sont traités par le C.C.A.S. et qui relèvent de la compétence de l'aide sociale du département. Cette recette est inscrite au chapitre 74,
- Les dons versés au CCAS par les administrés. Cette recette est inscrite au chapitre 77.

Ces recettes peuvent donc être très variables d'une année sur l'autre. Il convient donc d'être particulièrement prudent lors des inscriptions budgétaires.

Evolution des recettes de fonctionnement du CCAS

Les recettes de fonctionnement du CCAS sont particulièrement variables d'une année à l'autre. Le graphique ci-après montre l'évolution des recettes de fonctionnement de 2002 à 2021.

Il est à noter que la chute des recettes de 2006 correspond à la fin du service de portage des repas à domicile. Le pic constaté en 2020 est dû en partie aux dons réalisés par les administrés, et en partie à la vente de 3 concessions perpétuelles et 2 cases de columbarium.

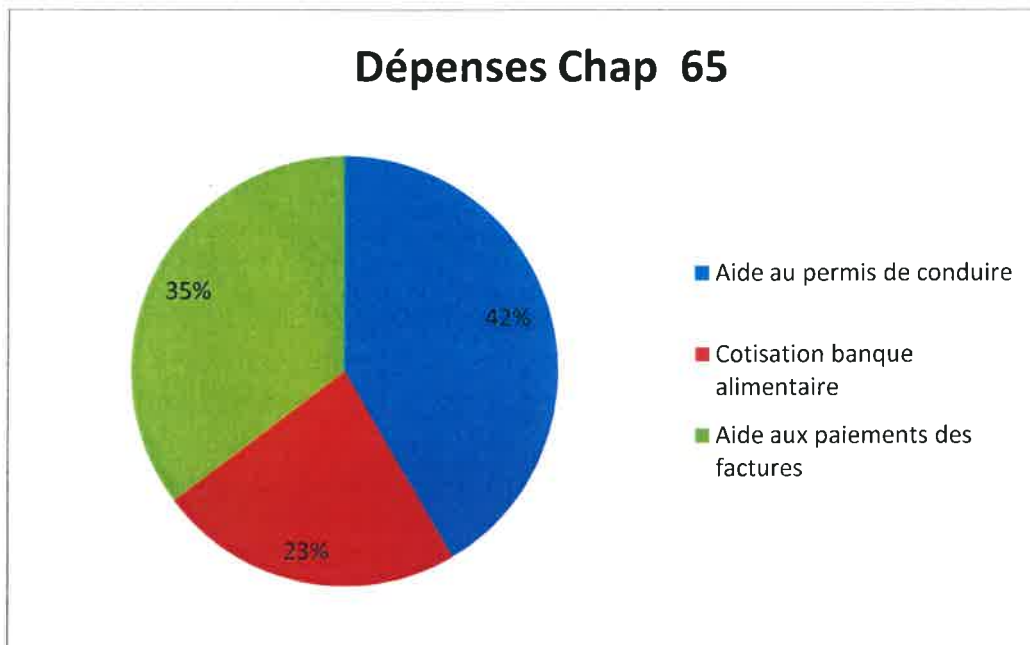


II. Les dépenses du budget du CCAS de Gonfaron

Les dépenses du budget du CCAS sont réparties en deux catégories :

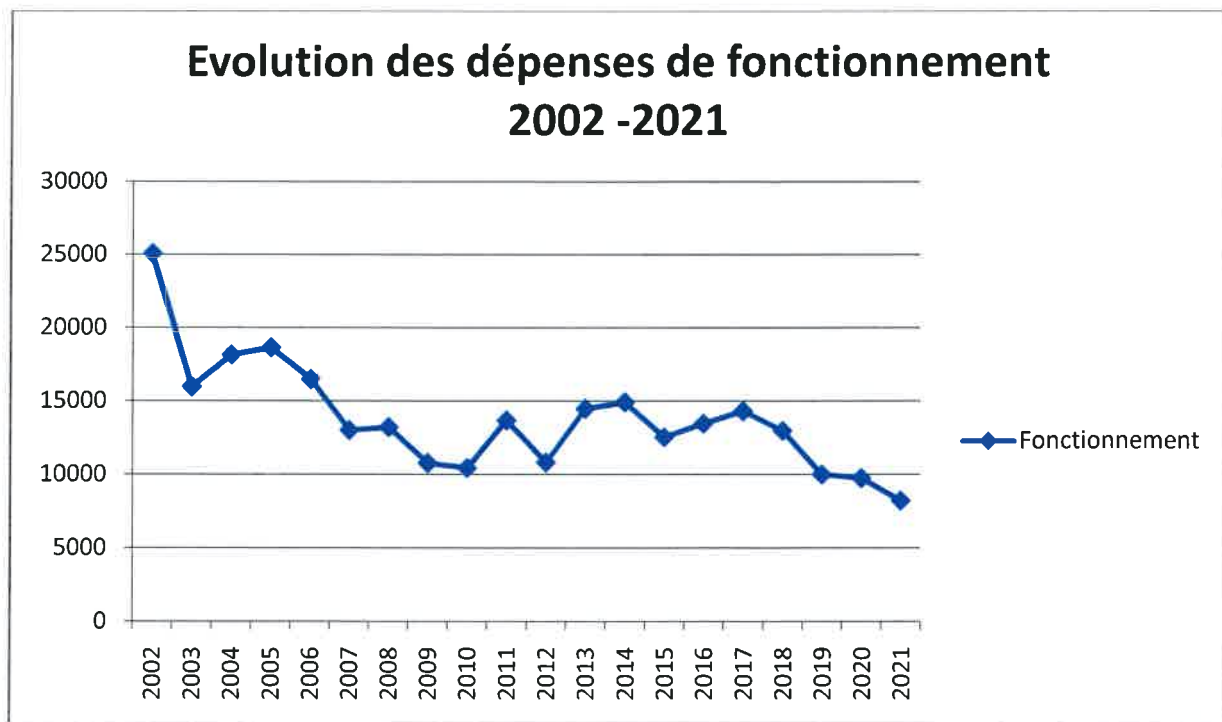
- Les charges de personnel : constituées uniquement par les cotisations à l'URSSAF des membres du CCAS. Ces dépenses sont inscrites au chapitre 012) Pour rappel, il n'y a pas de personnel affecté au service du CCAS.
- Les autres charges de gestion courantes : constituées par les aides diverses en faveur des Gonfaronnais. Ces aides comprennent des participations pour paiement des factures de cantines, services périscolaire, factures d'eau ou d'électricité, participation au paiement de loyer, la participation au permis de conduire et la cotisation à la banque alimentaire. Ces dépenses sont inscrites au chapitre 65.

Au compte administratif 2020 la répartition des dépenses du chapitre 65 était la suivante :



Evolution des dépenses de fonctionnement du CCAS

Les dépenses de fonctionnement du CCAS sont en baisses depuis 2017. Les contrôles des dossiers de demandes d'aides et de participations aux permis de conduire portent leurs fruits.

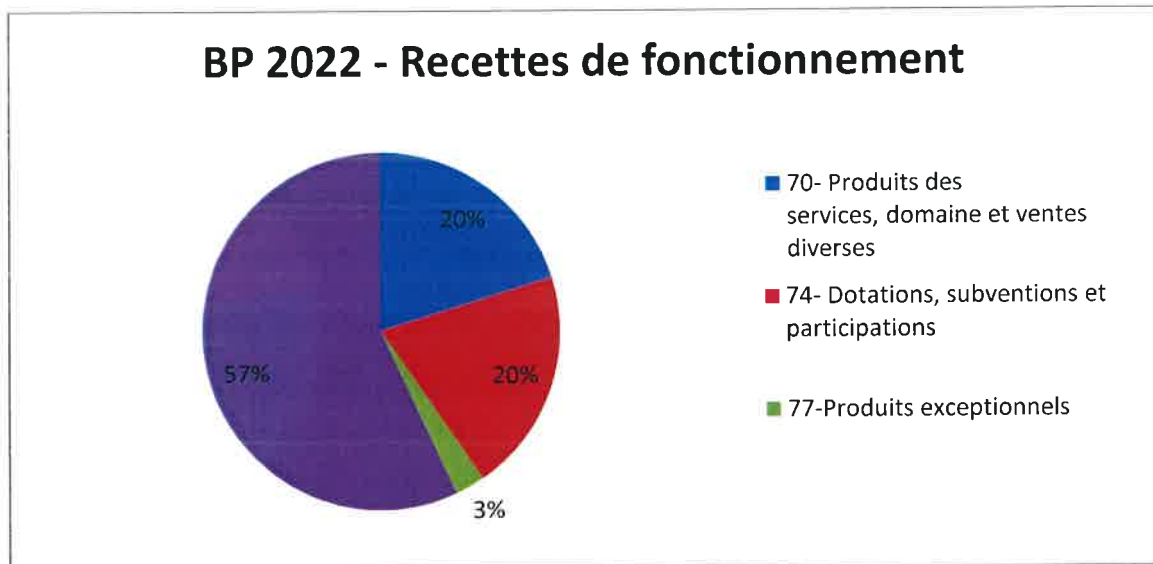


III. Le budget 2022 du CCAS

Les recettes de fonctionnement

Il est proposé aux membres de l'assemblée l'inscription les recettes suivantes au budget 2022 du CCAS, et de reprendre en R002 l'excédent de fonctionnement de l'année précédente soit 4226.92 € :

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	montant
70	70- Produits des services, domaine et ventes diverses	1500,00
74	74- Dotations, subventions et participations	1500,00
77	77-Produits exceptionnels	200,00
002	002- Excédent de fonctionnement reporté	4226,92
TOTAL DES RECETTES		7426,92

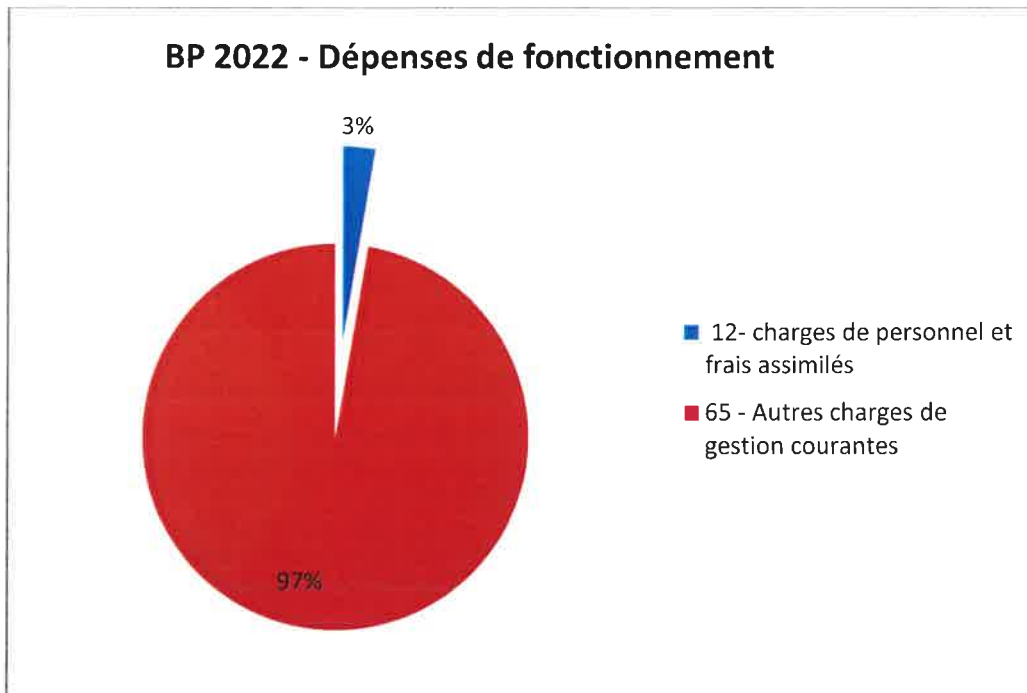


Comme précisé dans le Rapport d'Orientation Budgétaire, il n'est pas prévu que le budget communal verse une aide au CCAS, sauf si dans le courant de l'année 2022 cela devenait impératif, auquel cas il pourra y avoir une délibération modificative.

Les dépenses de fonctionnement

Il est proposé aux membres de l'assemblée l'inscription des dépenses suivantes au budget 2022 du CCAS :

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	montant
12	12- charges de personnel et frais assimilés	200,00
65	65 - Autres charges de gestion courantes	7 226,92
TOTAL DES DEPENSES		7426,92



Les crédits dévolues aux aides diverses se portent à 7 226.92 €

Les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement du CCAS s'équilibrent à 7 426.92 €

Informations diverses

Le CCAS ne comportant pas de personnel, et n'effectuant pas de dépenses d'investissement, le budget ne présente pas de section d'investissement.

Il n'y a pas d'emprunt non plus sur ce service.

Le Président

M Thierry BONGIORNO

